

Avis public



PROMULGATION **PROJET PARTICULIER PP-103**

AVIS est par les présentes donné que la résolution approuvant le projet particulier PP-103 ci-après décrit a été adoptée par le conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce, à sa séance ordinaire du 12 mars 2018, est réputée conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de l'agglomération de Montréal et est entrée en vigueur le 11 avril 2018 conformément à la loi.

RÉSOLUTION CA18 170069: approuvant le projet particulier PP-103 visant à permettre l'usage « carburant » pour la propriété issue de l'unification des propriétés situées aux 5405 et 5431, chemin de la Côte-des-Neiges en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble* (RCA02 17017).

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau Accès Montréal de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce situé au 5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée.

FAIT à Montréal, ce 18 avril 2018.

La secrétaire d'arrondissement,

Geneviève Reeves